

L'habit ne fait pas le moine... Députés, sénateurs... soupçonnés, mis en examen...

écrit par Jeanne la pucelle | 16 février 2025



(MAGALI COHEN/Hans Lucas/AFP via Getty Images)



(MAGALI COHEN/Hans Lucas/AFP via Getty Images)

Non ils n'ont plus droit à la respectabilité ces gens élus on ne sait par qui ni pourquoi, censés nous représenter et défendre nos intérêts qui ne font que de la politiques politicienne, défendant leur parti, leurs engagements, leur soupe, mais pas le bien commun. C'est ainsi qu'on voit des députés brandir le drapeau des assassins du Hamas à l'Assemblée... et des chahuts que même des élèves de Terminale auraient honte de faire à l'Assemblée.

Alors rien d'étonnant à ce que nos hommes politiques soient si peu respectables, pour nombre d'entre eux, qu'ils sont poursuivis en justice...
Ô tempora ! Ô mores ; quelle époque, quelles moeurs,
disait déjà Cicéron...

Ce ne serait pas bien grave si cela n'avait une conséquence tragique, porteuse de hauts risques : la perte de confiance en la démocratie, en la République, qui pousse certains à loucher sur les anciens temps où les petites gens crevaient sous le régime des rois et des petits marquis sans aucune chance d'échapper à leur condition et à une régime absolu.

Le dernier à s'être fait remarquer, c'est le député LFI Delogu, (photo ci-dessus) condamné à 5000 euros d'amende pour des violences lors du blocus d'un lycée. Que voulez-vous, quand on est intimement persuadé de détenir la vérité et le juste, on ne négocie ni avec ses pieds ni avec ses poings, ni avec sa langue... Delogu doit être persuadé de sacrifier l'argent de poche de la semaine pour le bien commun.

Le député LFI Sébastien Delogu a été condamné à une amende de 5000 euros vendredi à Marseille pour « violences aggravées » à l'encontre de deux cadres de l'Éducation nationale en marge d'un blocus lycéen en 2023 à Marseille, ce qu'il conteste.

[...] Dans son réquisitoire, le 7 janvier, le procureur avait regretté que l'élu n'ait pas reconnu « les trois petits coups de pied administrés discrètement » aux deux victimes. Le prévenu doit « faire preuve d'exemplarité en sa qualité de personne chargée d'une mission de service public, ce qui est une circonstance aggravante pour la loi », avait ajouté le magistrat. Les faits s'étaient déroulés devant cet établissement du 15^e arrondissement, dans les quartiers populaires du nord de la ville, alors que des élèves cagoulés tentaient de bloquer l'entrée avec des conteneurs à poubelles.

Présent aux côtés de grévistes d'une usine située en face, M. Delogu avait expliqué à l'audience être intervenu après avoir vu un lycéen maintenu à terre par des membres de la direction du lycée. [...] [Source](#)

Un autre député LFI, Jean-Hugues Ratenon a été condamné pour conduite en état d'ivresse, refus de se soumettre aux tests alcool et stupéfiants ...

Encore un député LFI adepte des substances illicites, Andy Kerbrat, aurait payé différentes drogues avec ses frais de mandat, donc avec l'argent du contribuable..

Que dire de l'inénarrable mordeuse de chauffeur de taxi, Laetitia Avia, cdéputé LREM condamnée à six mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour harcèlement moral en juillet 2023 ?

Que dire du **député LREM Anne-France Brunet** poursuivie pour violences et harcèlement ?

Que dire de **Thierry Solère, conseiller de Macron**, mis en examen pour détournement de fonds publics ?

Quid du **sénateur Joël Guerriau**, soupçonné d'avoir drogué une collègue député à son insu, mis en examen ?

On ne va pas poursuivre cet inventaire à la Prévert de gens qui se prétendent au-dessus des lois et votent contre le peuple : les RFE, les vaccins, les confinements, la guerre, les restrictions, les augmentations, de prix du gaz, de l'électricité, du pain... les aberrants critères de lutte contre un prétendu réchauffement climatique qui ne peut avoir aucun rapport avec les activités humaines, si tant est qu'il existe. ...

Vous avez dit Révolution ? A moins que, avec l'aide de Trump, Poutine, Orban, Bukélé, Milei, Vance et quelques autres, dont la brillante Sarah Knafo, la planète ne se mette à tourner du bon côté.